



Bourg en Bresse, le 1^o juillet 2011

Mesdames et messieurs les parlementaires de l'Ain,

Un an après l'attaque de l'armée israélienne contre la flottille internationale qui cherchait à rejoindre Gaza, une deuxième flottille internationale de dix bateaux s'est constituée ; elle comprend deux bateaux français.

Les seuls produits à bord des bateaux transportant des passagers seront ceux nécessaires pour la traversée vers Gaza. La cargaison des deux cargos est composée, elle, de médicaments et de ciment. Ceci alors que l'ensemble des passagers de la Flottille dont ceux des deux bateaux français ont signé une promesse solennelle de ne pas recourir à la violence.

Les bateaux sont actuellement dans le port d'Athènes. Les bateaux grec et irlandais ont été victimes de sabotage. Cédant aux pressions des autorités israéliennes, les autorités grecques ont suspendu l'approvisionnement en carburant du second bateau français.

Le seul but de la flottille est de briser le blocus illégal auquel la population de Gaza est soumise depuis des années.

Dans l'Ain, plusieurs associations et organisations regroupées en collectif se sont mobilisées depuis des mois pour soutenir la campagne « un bateau pour Gaza ».

Nous vous demandons d'intervenir rapidement auprès des autorités françaises pour qu'elles expriment clairement leur soutien à cette initiative pacifiste et humanitaire, et qu'elles assurent la protection des citoyens français embarqués sur les deux bateaux français.

Veuillez agréer, Mesdames et messieurs les parlementaires, nos meilleures salutations .

Pour le groupe local de l'Association France-Palestine Solidarité de l'Ain
Claude BARDET